

II

QUESTIONS POLITIQUES ET DE SECURITE

Désarmement

A sa neuvième session, à l'automne de 1954, l'Assemblée générale était saisie d'un rapport de la Commission du désarmement transmettant sans commentaires le compte rendu de la première série de discussions de son Sous-Comité, qui avaient eu lieu à Londres du 13 mai au 22 juin 1954. Le Canada fait partie du Sous-Comité avec les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'URSS. Bien que le Sous-Comité ait réalisé peu de progrès, les puissances occidentales ont été d'avis que les pourparlers de Londres n'ont pas abouti à une rupture finale des négociations sur le désarmement et que la reprise des travaux du Sous-Comité offre dans les circonstances le moyen le plus approprié de poursuivre ces négociations. Une résolution canadienne conçue dans ce sens et présentée à la neuvième session a été tout de suite approuvée par les autres membres occidentaux du Sous-Comité et une version révisée de la résolution, qui ne comportait aucun changement important, a été finalement soumise par tous les membres du Sous-Comité, y compris l'Union soviétique. C'était la première fois depuis 1946 que l'Union soviétique se joignait aux puissances occidentales pour présenter une résolution sur le désarmement. Cette résolution des cinq puissances a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale le 4 novembre. La délégation du Canada a joué un rôle actif dans les délicates négociations qui ont abouti à ce résultat satisfaisant. En outre de recommander une nouvelle convocation du Sous-Comité, la résolution de l'Assemblée prévoit le renvoi à la Commission du désarmement des suggestions faites à la neuvième session par l'Australie, l'Inde et les Philippines.

Au cours du débat de l'Assemblée, le représentant soviétique, feu M. Vishinsky, a soumis des propositions qui représentaient sans aucun doute un progrès dans le sens de la position occidentale. L'interdiction immédiate et inconditionnelle du recours aux armes nucléaires n'y apparaissait plus comme une condition préalable au succès des négociations. La proposition arbitraire de réduire d'un tiers les forces armées, idée nettement inacceptable pour les puissances occidentales et qui était devenue une caractéristique du programme de désarmement des Soviétiques, était également abandonnée. De plus, le plan de M. Vishinsky entraînait l'acceptation implicite de deux phases dans l'exécution du programme soviétique, annonçant ainsi la fin du stérile débat relatif aux "étapes". Par la même occasion, le Gouvernement soviétique se déclarait prêt à accepter comme base de nouvelles discussions les propositions anglo-françaises du 11 juin 1954 qu'il avait rejetées sommairement lors de leur présentation au Sous-Comité. Il subsistait néanmoins de larges écarts entre les positions des deux parties, notamment sur la question d'instituer une inspection et un contrôle suffisants, sans lesquels aucun programme de désarmement ne saurait être efficace.

Quand s'ouvrit à Londres la deuxième série de discussions de base du Sous-Comité, le 25 février 1955, le Gouvernement soviétique soumit des propositions qui marquaient un renversement complet de la position prise par lui à la neuvième session. Négligeant le plan anglo-français accepté auparavant par M. Vishinsky comme base des négociations, ces propositions faisaient renaître les vieux thèmes de propagande tels que la destruction de tous les stocks d'armes nucléaires. Subséquemment, toutefois, la délégation revint,